



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchets médicaux

Question écrite n° 131150

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la collecte de seringues usagées des patients en autotraitement, notamment les diabétiques. En effet, faute d'accord entre les producteurs de médicaments et les fabricants d'aiguilles, qui doivent s'en partager le financement, l'éco-organisme dédié à cette filière n'est toujours pas créée et le réseau n'existe pas. Les boîtes de collecte vides qui doivent être fournies gratuitement par les pharmacies manquent, les points de collecte aussi. Quant à la récupération des seringues par les pharmacies et les laboratoires d'analyses, elle reste rare. Ainsi, il demande ce qu'il est envisagé afin d'imposer l'application des décrets et si des sanctions sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131150

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2527

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)